



## Argent perdu sur compte tampon

-----  
Par Lightningltg

Bonjour,

Avec mon ex-femme, nous avons un compte commun. Le dernier relevé de compte dont je dispose date de 2018. Il y a quelques années, elle m'a annoncé qu'elle avait ouvert un compte tampon afin d'y transférer l'argent en trop, puis de le réinjecter lorsqu'il y en avait besoin.

À l'annonce du divorce, j'ai examiné notre compte commun et j'ai pu voir les différentes transactions, notamment des retraits de 1000 €, 50 € réinjectés, etc. Depuis 2018, lorsque je fais le total des retraits et de ce qui a été réinjecté, je constate un manque de 16 000 €.

Le compte tampon en question est en réalité son compte personnel. Est-il possible de demander les relevés de ce compte ? Ou d'une quelconque manière, puis-je savoir où est passée cette somme d'argent ?

Merci.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
quel était votre régime matrimonial ?  
de quand date le divorce ?  
et pourquoi n'avoir rien fait depuis 2018 ?

Si vous étiez mariés sans contrat, tout l'argent gagné est commun, et peu importe le titulaire du compte.

-----  
Par Lightningltg

Bonjour,

Communautaire sans contrat

Le divorce provisoire date de 20 juillet le définitif de fera le 15 octobre

Elle me disait gérer les comptes, je faisais confiance jusqu'à que je mette le nez dans chaque retrait d'argent et réinjection suite a un rdv chez l'avocat

-----  
Par yapasdequoi

L'avocat vous aidera à refaire l'historique.  
Toutefois n'étant pas titulaire du compte, vous devrez passer par le juge pour obtenir les relevés de ce compte mystérieux.